

SNPMEN : assemblée statutaire annuelle et congrès annuel le 28 mars.



Depuis quelques années, cette journée est scindée en deux parties. Le matin, est réservé à l'approfondissement des sujets d'actualité : cette année c'était revenir sur la gravité des attaques contre les retraites en revenant sur l'historique des conquêtes en la matière. L'après-midi, c'est l'assemblée générale proprement dite revenant sur l'activité du syndicat durant l'année, abordant les grandes orientations de son activité dans les prochains mois et renouvelant l'instance principale du syndicat, son conseil.

Ce sont quelque quarante adhérents qui ont participé à l'assemblée générale et une bonne partie durant toute la journée. Parmi ceux-ci de nombreux nouveaux adhérents dont trois qui ont franchi le cap dans le cadre même de l'assemblée.





Cette assemblée était totalement inscrite dans l'intervention syndicale sur le terrain, puisqu'une délégation du syndicat avait été désignée pour accompagner des collègues des DOM qui, sur la base de la pétition que le syndicat venait de lancer, se sont rendus le matin au rassemblement devant le ministère à Bercy pour le maintien des congés bonifiés menacés par le gouvernement.

Au cœur des discussions l'après-midi, deux points ont été particulièrement abordés dans la mesure où ils ont d'importantes répercussions directes et indirectes sur les personnels du ministère. Il s'agissait du projet de loi de transformation de la fonction publique qui venait d'être présenté par le gouvernement et du projet de réforme des retraites.

Des collègues de nombreux services de l'administration centrale sont déjà impactés par les suppressions de postes et voient l'existence de leurs missions directement visée par la mise en cause des instances statutaires telles que les CAP, les CHSCT.

Par ailleurs, l'éclatement du service des retraites de l'éducation nationale situé à Guérande est directement en lien avec la casse programmée du code des pensions civiles et militaires.

La FAGE était représentée à la tribune par la présence de Thérèse Hergott et Stéphane Touil. Des représentants de la FGF et de la FNEC ont également pris la parole.

